

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Prodonta**, à Genève, CH-660-0033966-4 (FOSC du 02.12.1991, p. 5155). Les pouvoirs de Weill Jean-David, Kaderli Cordula-Martha, Dubois Jutta et Le Berre Pierre, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Paysac Marie-Esther, d'Onex, à Saint-Genis-Pouilly, F, présidente, Gamboni Sylvie, de France, à Genève, Oberholzer Bruno, de Wald (ZH), à Corsier, et Volckmann Jean-Claude, de France, à Bonne, F, membres du conseil, signent collectivement à deux.
Journal no 2134 du 17.02.2005
(02714710 / CH-660.0.033.966-4)